

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6

B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/06/2025

N/Réf. : AND20335_743_PU

Gest. : MB

V/Réf. : Dossier 53678

Corr: Geoffrey DE LATTE

NOVA : 01/PU/1978465

ANDERLECHT. Rue du Souvenir, 38

(= partiellement en zone de protection du parc Forestier)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité une

façade commerciale

Demande de la Commune du : 19/05/2025

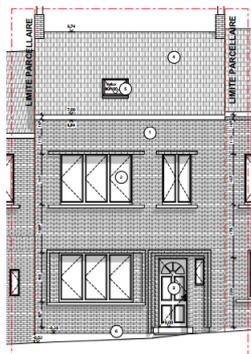
Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

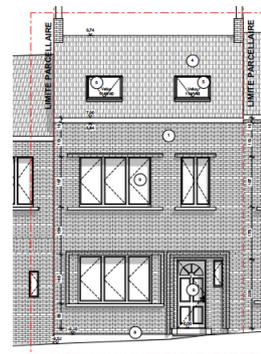
En réponse à votre courrier du 19/05/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/06/2025, concernant la demande sous rubrique.



Vue ©Google Street View du bien et de ses voisins



Façade à rue situation de fait et projetée



Façade arrière : situation de fait et projetée. Images tirées du dossier

Les travaux n'auront pas d'impact défavorable sur le parc classé et relèvent d'un examen urbanistique plutôt que patrimonial.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gdelatte@anderlecht.brussels